



DEPARTEMENT DE LA DRÔME

**Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 22 mars 2022**

L'an deux mil vingt deux et le vingt deux mars, les membres du Conseil Municipal de MARSAZ, dûment convoqués le 17.03.22, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle associative, sous la présidence de Mr Gilles FLORENT, Maire.

Présents : tous les membres du conseil sauf A.MENTHON

Pouvoirs : A.MENTHON à G.FLORENT

Secrétaire de séance : C.LAMOTTE

**Approbation du précédent compte rendu du Mardi 8 Février 2022**

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité.

**Modification de la délibération n°2021/040 – Délégations consenties au maire par le conseil municipal**

Suite au courrier de la préfecture en date du 08.02.22, nous devons revoir la délibération n°2021/040 afin d'y apporter les délégations principales que le conseil donne au maire.

Nous avons demandés quelques exemples à certaines communes.

Le conseil choisi les délégations prises au précédent mandat.

**Approbation du Compte Administratif 2021 du budget Communal**

Mr BULIDON, 1<sup>er</sup> adjoint présente le CA 2021 de la commune :

Fin d'année 2021 Investissement : 68807.45

Fin d'année 2021 Fonctionnement : 338742.79

Les membres du conseil approuvent ces résultats ainsi que le compte de gestion.

**Approbation du Compte Administratif 2021 du Budget Cantine/Garderie RPI**

Mr BULIDON, 1<sup>er</sup> adjoint présente le CA 2021 du budget RPI :

Fin d'année 2021 Fonctionnement : 21530.53

Les membres du conseil approuvent ces résultats ainsi que le compte de gestion.

**Affectation des résultats 2021 Budget Commune :**

Budget Communal	Résultat CA 2020	Affectation à la section d'investissement	Résultat de l'exercice 2021	Restes à réaliser	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
Investissement	102444.80		-33637.35		-28009.80	40797.65
Fonctionnement	226927.86		111814.93			338742.79

Après la présentation du 1<sup>er</sup> adjoint, les membres du conseil approuvent à l'unanimité.



**DEPARTEMENT DE LA DRÔME**

**Affectation des résultats 2021 Budget RPI :**

Budget Communal	Résultat CA 2020	Affectation à la section d'investissement	Résultat de l'exercice 2021	Restes à réaliser	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
Investissement	0		0			0
Fonctionnement	8908.77	0	12621.76			21530.53

Après la présentation du 1<sup>er</sup> adjoint, les membres du conseil approuvent à l'unanimité.

**Vote du Budget Communal 2022**

Le premier adjoint, Mr BULIDON, présente en collaboration avec Mr BUNGENER, le budget primitif du Budget communal de l'année 2022 :

Prévision Investissement dépense : 469296.00

Prévision Investissement recette : 469296.00

Prévision Fonctionnement Dépense : 792459.00

Prévision Fonctionnement Recette : 792459.00

Les membres du conseil présents approuvent à l'unanimité.

**Vote du budget Cantine/Garderie 2022**

Le premier adjoint, Mr BULIDON, présente le budget primitif du budget Cantine/Garderie RPI de l'année 2022 :

Prévision Fonctionnement Recette : 117530.53

Prévision Fonctionnement Recette : 117530.53

Les membres du conseil présents approuvent à l'unanimité.

**Approbation de la convention 2022 avec l'entreprise MABBOUX pour l'éclairage public**

Nous avons eut une proposition pour renouveler la convention pour l'éclairage public pour l'entretien. L'entreprise MABBOUX nous propose une convention sur 3 ans pour le dépannage, l'entretien et la gestion de l'éclairage public.

Il est prévu cette année de passer l'éclairage public en LED, nous nous renseignons du prix de la convention pour cela et voterons au prochain conseil municipal.

**Vote des taux d'imposition 2022**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour ne pas changer les taux cette année.

Pour rappel :

- Taxe foncière bâtie Communale et Départementale (15.51%) : 31.25%
- Taxe Foncière non bâtie : 45.73%



### Divers

-Charte d'engagement Plan Climat : Action pour l'année 2022 :

Suite à la charte signée au conseil municipal du 14 décembre 2021, ARCHE AGGLO nous propose de remplir un tableau synthétique de présentation des actions menés par la commune.

(projets/réalisations) Mr MARION, élu et référent au Plan Climat ira à une réunion d'information sur ce sujet.

-Journée citoyenne du samedi 19 mars, la journée c'est très bien passée, les bénévoles ont ramassés beaucoup de déchets, il a été rapporté qu'il y a beaucoup de mégots de cigarette au sol (devant la salle des fêtes, parc enfants), il y a beaucoup de déchets également à côté de l'entreprise VUITTON. Nous allons prévoir de mettre des panneaux d'avertissement ainsi que des poubelles et cendriers dans les lieux où il y a besoin.

Beaucoup d'associations de Marsaz étaient présentes.

-Planning Bureau de vote, élection présidentielle et législative

-Dons à l'Ukraine (matériels et financiers) : Le conseil ne souhaite pas faire de dons financiers pour le moment.

### TOUR DE TABLE

-Nous demandons au milieu associatif et élu d'être plus ouverts à la communication.

-Mr BUNGENER se charge de répondre à l'enquête de la part de la commune sur le programme de prévention des déchets ménagers et assimilés.

-L'agent au poste d'ATSEM travaillant à l'école a prolongé sa mise en disponibilité jusqu'au 16 août 2022.

Fin de séance à 22h00,

Le prochain conseil est prévu le 03/05/2022 à la salle associative à 20h.

Gilles FLORENT, Maire

3